



association des critiques et
journalistes de bande dessinée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD
LE 25 MARS 2017, de 9 h à 11 h
Au Salon du Livre de Paris.

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT : recensement des présents et des procurations.

L'ACBD remercie le Bureau international de l'édition française d'avoir bien voulu accueillir une nouvelle fois son assemblée générale annuelle sur son stand au Salon du livre, et les organisateurs du Salon d'avoir facilité l'accès de nos membres à une heure matinale.

24 Membres présents à l'AG de 2017 :

Jérôme Briot, Benoît Cassel, Anne Douhaire, Francis Forget, Yves Frémion, Laure Garcia, Patrick Gaumer, Line-Marie Gérold, Philippe Guillaume, Antoine Guillot, Brieg Haslé-Le Gall, Alain Jean-Robert, Bernard Launois, Thierry Lemaire, Laurence Le Saux, Laurent Mélikian, Frédéric Michel, Dominique Petitfaux, Fabrice Piault, Florian Rubis, Patrick Sichère, Jean-Laurent Truc, Laurent Turpin, Anne-Laure Walter.

40 procurations (pas plus de 3 par membre) :

Frederico Anzalone (Laurence Le Saux), Laurent Beauvallet (Patrick Gaumer), Philippe Belhache (Fabrice Piault), Thierry Bellefroid (Patrick Gaumer), Hélène Beney (Jérôme Briot), Alain Blaise (Yves Frémion), Hervé Cannel (Laurent Mélikian), Damien Canteau (Antoine Guillot), Marc Carlot (Brieg Haslé - Le Gall), Daniel Couvreur (Brieg Haslé-Le Gall), Jérôme Dieuset (Jérôme Briot), Joël Dubos (Antoine Guillot), Yaël Eckert (Laure Garcia), Nicolas Fréret (Jérôme Briot), Boris Henry (Frédéric Michel), Ariel Herbez (Dominique Petitfaux), Robert Laplante (Fabrice Piault), Christophe Levent (Laurence Le Saux), Gilles Medioni (Anne Douhaire), Sébastien Moig (benoît Cassel), Daniel Muraz (Benoît Cassel), Michel Nicolas (Brieg Haslé-Le Gall), Jean-Christophe Ogier (Anne Douhaire), Pascal Ory (Laure Garcia), Frédérique Pelletier (Yves Frémion), Damien Perez (Anne Douhaire), Philippe Perrier (Laurent Mélikian), Aurélien Pigeat (Bernard Launois), Denis Plagne (Bernard Launois), Éric Potel (Patrick Gaumer), Stéphane Rossi (Antoine Guillot), Didier Quellat-Guyot (Laurent Turpin), Gilles Ratier (Laurent Turpin), Benjamin Roure (Laurence Le Saux), Lucie Servin (Yves Frémion), Marianne St Jacques (Florian Rubis), Pierre Vavasseur (Fabrice Piault), Aurelia Vertaldi (bureau), Pascal Vigneron (Laurent Turpin), Monique Younes (Philippe Guillaume)

Soit 64 membres présents ou représentés sur les 91 que compte l'association. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2016 (lu par le secrétaire général Laurent TURPIN)

– L’association compte, à la date du 25 mars 2017, 86 membres actifs, 4 membres associés et 3 membres honoraires. Les demandes d’adhésion consistent toujours en un dossier de présentation et doivent être soutenues par 2 parrains, membres actifs de l’ACBD, en dehors des membres du bureau ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié les dossiers des postulants. C’est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, Line-Marie GÉROLD (*culturebd.com*), Laurent GIANATI (*bdgest.com*), Philippe MICHAUD (*affairesdegars.com*) et Frédéric MICHEL (*avoir-alire.com*), que les candidatures de Jean-Paul Gabilliet (« *Des comics et des hommes* »), Alexis Gacon (*CIBL Radio-Montréal*), Romain Gallissot (*bodoi.info*) et Jacques Schrauwen (*rtbf.be*) ont été validées lors de la dernière réunion du bureau du 24 mars 2017 (leur adhésion deviendra définitive après règlement de leur cotisation), et que nous regrettons les démissions de Jean Bernard et Michel Viau (membres actifs) et de Philippe Audoin (membre associé).

Rappel : Pour être membre actif de l’ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit. Rappelons que le fait d’appartenir à l’ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché[e]s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner. Rappelons également que le fichier n’est pas destiné à une communication promotionnelle entre membres.

– Le site www.acbd.fr reste notre principale vitrine : il informe, le plus régulièrement possible, les internautes des activités de l’ACBD, tout en étant relayé, depuis mars 2014, par le fil Twitter – qui compte désormais plus de 1 700 followers – et par le compte Facebook (837 fans). Tout cela contribue à améliorer la visibilité de l’association et de ses membres sur Internet ou dans les réseaux sociaux et à mieux mettre en valeur l’annonce de nos différents prix, dont les scrutins rythment l’activité de l’ACBD tout au long de l’année. Constatant toutefois la vétusté du site, la nécessité d’une mise à jour et que certaines fonctionnalités ne fonctionnent plus ou demandent à être améliorées, le bureau souhaite proposer à l’Assemblée générale la mise à disposition d’une enveloppe budgétaire à ce propos.

– L’année 2016 a été marquée par le premier Prix jeunesse ACBD. Sa création, très bien accueillie par les éditeurs, a été annoncée à la conférence de presse de lancement du salon de Montreuil, et par un communiqué ACBD plutôt bien relayé. Conformément à la procédure votée lors de l’Assemblée générale 2016, le comité de sélection, composé de 11 critiques coordonnés par Laurent Mélikian s’est réuni le 7 novembre 2016 pour établir une sélection de 5 titres sur laquelle tous les membres ont été amenés à voter. Cette sélection a été rendue publique en même temps que la sélection finale du Grand Prix de la Critique, le 19 novembre 2016, à Blois. Annoncé le

28 novembre 2016 (en même temps que Le Grand Prix de la Critique), le Prix (deux très belles planches signées par Emmanuel Guibert, parrain du premier Prix jeunesse) a été remis le samedi 3 décembre à 16 h 30 au salon de Montreuil. C'est *Supers T2* de Dawid et Frédéric Maupommé qui l'a emporté. Le bureau se réjouit qu'un coup de projecteur soit porté sur un ouvrage d'un petit éditeur, La Gouttière. Ce dernier a accueilli avec beaucoup de chaleur sa distinction. Le bureau, qui tient à préciser que ce prix doit être le reflet d'un choix d'adultes sur des livres d'enfants et qu'il n'est pas décerné par un jury d'enfants, souhaite dialoguer avec l'Assemblée générale à ce sujet et propose de reconduire la procédure mise en place.

— À la suite de la décision de l'Assemblée générale 2016, la procédure du Grand Prix de la Critique a été modifiée, le premier tour de scrutin ayant été supprimé : les membres votant directement pour 5 titres avec pondération, en vue de l'élaboration d'une liste de 15 ouvrages discutée à Blois. Cette procédure ayant fait ses preuves, le bureau vous propose de la reconduire. L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique a été faite le 28 novembre 2016, et a consacré l'album *Les Voyages d'Ulysse* d'Emmanuel Lepage, René Follet et Sophie Michel, édité chez Daniel Maghen éditions. La remise du Grand Prix de la Critique s'est déroulée comme d'habitude dans l'enceinte de la Cité de la BD d'Angoulême (dont nous remercions les responsables pour leur accueil), le jeudi 26 janvier 2017, en présence d'Emmanuel Lepage et de Daniel Maghen, son éditeur. Notons que ce dernier a agrémenté la nouvelle édition de l'ouvrage primé d'un sticker annonçant la distinction reçue. Comme « trophée », Emmanuel Lepage a reçu une planche très drôle de Fabcaro dans laquelle des sirènes flemmardes reprennent un titre de Madonna pour attirer Ulysse, qui « *s'est cassé le cul à organiser une Odyssée, et voilà* ». Un clin d'œil à la hauteur du livre récompensé !

Rappelons que Le *Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD* a pour but de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie* ». A contrario, le vote *Les 20 indispensables de l'été*, qui se déroule en juin (« C'est l'été, lisez des BD ! »), ne concerne pas nécessairement des titres aussi pointus, mais se veut le reflet d'une liste accessible au plus grand nombre.

— Précédemment au vote final pour le Grand Prix de la Critique, un débat « physique », qui a pour but de passer de la première sélection de 15 titres à la deuxième sélection de 5 titres en vue du Grand Prix de la Critique, a eu lieu le samedi 19 novembre à Blois, durant le Festival BDBoum (merci aux organisateurs de leur accueil). Cette délibération a été l'occasion d'échanges constructifs entre la vingtaine de membres présents. 39 procurations (valables au 1^{er} tour de scrutin) avaient été

envoyées. On note, comme chaque année, quelques disparités entre les premiers votes, par voie électronique et le résultat du déjeuner blésois. Au-delà du vote de présélection, le débat physique doit continuer à jouer un rôle essentiel. Votre présence est donc très importante lors de ce rendez-vous.

À la suite de ce déjeuner, un « speed-dating », espace de rencontre entre journalistes et éditeurs présents (qui viennent annoncer leurs nouveautés à venir) a été organisé pour la 8^e année consécutive et a très bien fonctionné. Lors de la remise des Prix du Festival, Anne Douhaire et Laurent Turpin ont annoncé les 5 finalistes pour le Grand Prix de la critique et Laurent Mélikian et Laurent Turpin, les 5 finalistes pour le Prix jeunesse.

– *Le Prix Asie-ACBD*, qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa 10^e année d'existence, pendant le festival *Japan Expo* (le 7 juillet 2016), à *Chiisakobé* de Minetarô Mochizuki publié aux éditions Le Lézard noir. La procédure, menée par le comité de sélection piloté par Jérôme Briot, fonctionne parfaitement. Il restait cependant un souci à régler pour pérenniser notre action avec le Salon : la difficulté pour les membres de l'ACBD d'être accrédités à *Japan Expo* et, de fait, de pouvoir assister à la remise de notre Prix ! Ce souci a été résolu grâce à l'intervention de Jérôme Briot. Comme pour le Salon Livre Paris, un listing des membres de l'ACBD sera adressé aux organisateurs de *Japan Expo* qui accrédi-teront les membres en faisant la demande.

– *Le Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise* a également été remis en public, le vendredi 18 novembre 2016, au Salon du livre de Montréal, par Fabrice Piault et le coordinateur du prix (Nicolas Fréret), en présence de Jimmy Beaulieu (lauréat 2015 et concepteur du trophée 2016), à *La Femme aux cartes postales*, de Jean-Paul Eid et Claude Paiement, édité par La Pastèque. L'événement était inscrit à l'agenda du salon avec lequel l'ACBD a d'excellents rapports. Notons le bilan très positif du vote, avec une hausse de la participation des adhérents (36 cette année, contre 29 l'an dernier).

– Enfin, « last but not least », comme tous les ans, un rapport complet sur la production de bandes dessinées en France, réalisé par Gilles Ratier, a été diffusé, avant le 31 décembre 2016. Ce rapport, proposé en intégralité que le site acbd.fr et qui a bénéficié de l'aide efficace de certains membres de l'ACBD, est toujours aussi bien repris, que ce soit par les médias régionaux, nationaux, et même internationaux : c'est une référence attendue par tous les acteurs du milieu. Il inspire même des rapports analogues en Espagne et au Québec. Néanmoins, Gilles Ratier a annoncé qu'il mettait fin à la rédaction de ce rapport, qu'il a créé et élaboré durant 18 ans, dans sa configuration actuelle. En accord avec Gilles Ratier, qui continue d'alimenter sa base

de données sous une forme simplifiée, le bureau a commencé à prendre des contacts qui doivent permettre de poursuivre la publication annuelle du rapport sous une forme adaptée.

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président Fabrice Piauxt)

Adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (lu par le trésorier Patrick Gaumer)

Cotisations : La cotisation à l'ACBD est de 25 euros minimum depuis 2011 (décision de l'assemblée générale du 27 mars 2010). Le bureau propose de la maintenir à ce niveau. Comme de coutume (via un courriel d'appel à cotisation et deux rappels), nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et fin février afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente assemblée générale. Cette année, les membres de l'ACBD ont été pour la plupart disciplinés, bien que nous regrettions une nette augmentation des retardataires !

La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association et demande aux retardataires d'être à l'avenir moins négligents.

Rappel : Les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD. Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...).

Cette année, deux membres actifs (Jean BERNARD et Michel VIAU) et un membre associé (Philippe AUDOIN) n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD. Nous les saluons amicalement et leur souhaitons bonne réussite dans leurs projets à venir.

Nous avons par ailleurs accueilli, en cours d'année 2016 : Line-Marie GEROLD, Laurent GIANATI, Philippe MICHAUD et Frédéric MICHEL. Nous leur souhaitons la bienvenue !

18 membres (contre 13 l'an passé) se sont montrés généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année en versant plus des 25 € minimum (de 30 à 50 €) : nous les remercions chaleureusement.

Banque : Nous avons découvert, lors de l'organisation de notre trentième anniversaire, que notre banque ne nous couvrait plus lors de nos rencontres communes. Une assurance indépendante, à la Matmut, a depuis été souscrite. Elle couvre, si besoin, une assistance juridique.

Notre compte est domicilié à Paris depuis la rentrée 2014, à l'adresse de notre siège social.

Grand Prix de la Critique : Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2017 a coûté à l'association le cocktail qu'elle a organisé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (515,94 €), soit la même somme qu'en 2016. S'y ajoutent des frais de restauration d'un montant de 54,50 €. L'encadrement de l'original du GPCACBD est revenu à 100 €, contre 210 € en 2016.

Prix Asie de la Critique ACBD / Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise / Prix Jeunesse ACBD : L'encadrement du Prix Asie de la Critique ACBD a été offert par Jérôme BRIOT. Merci à lui ! Nicolas FRÉRET a pour sa part assuré l'encadrement et le suivi du Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise pour un montant équivalent à 42 € (contre 60 € en 2015). Nous le remercions également. En ce qui concerne notre nouveau Prix Jeunesse ACBD, l'encadrement des originaux d'Emmanuel GUIBERT nous a coûté 69 €.

Rapport Ratier : Pour la troisième année consécutive, nous avons fait appel à un graphiste professionnel. Cette maquette nous est revenue à 348 € au lieu des 366 € de l'an passé.

BILAN FINANCIER

Situation de trésorerie mars 2016 **3518,60 €**

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2016

Fonctionnement de l'association **25,28 € / 2015-2016 : 154,83 €**

7,95 € Frais postaux

17,33 € Fournitures / Frais de secrétariat

Initiatives de l'association **1349,61 € / 2015-2016 :**
1191,77 €

220,17 € Report 2015-2016

515,94 € Cocktail remise GPDLG 2016

54,50 € Restauration remise GPDLG 2016

100,00 € Encadrement GPDLG 2016

69,00 € Encadrement Prix Jeunesse ACBD

42,00 € Prix de la bande dessinée québécoise

348,00 € Mise en page du Rapport Ratier

Banque et assurances **358,00 € / 2015-2016 :**
368,17 €

120,00 € Frais bancaires

238,00 € Frais d'assurances annuels

Total dépenses depuis mars 2016 **1732,89 € / 2015-2016 :**
1934,94 €

Solde de l'exercice 2016-2017 **1785,71 €**

RECETTES 2016-2017 **2465,00 € / 2016 : 2360,**
00 €

TRÉSORERIE

Solde mars 2017 **4250,71 €**

BUDGET 2017-2018

Dépenses prévisionnelles

Frais de fonctionnement	50,00 €
Banque et assurances	380,00 €
Encadrement prix Asie ACBD	50,00 €
Prix Québec ACBD	100,00 €
Prix Jeunesse ACBD	100,00 €
Remise GPDLC 2016 (encadrement, cocktail...)	900,00 €
Site internet	1500,00 €
Divers	120,00 €

Total : 3200,00 € (2250,00 € provisionnés en 2016)

Recettes prévisionnelles

Cotisations 2018 : 25,00 € x 91 membres : 2275,00 €

VOTE DU RAPPORT FINANCIER (proposé par le président Fabrice Piault)
Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU (proposé par le président)

Le bureau, élu en 2016, se présente partiellement à la reconduction, puisque Jérôme Briot a décidé de ne pas se représenter. Bien que tardive, cette décision n'affecte pas la composition du bureau à venir, comme le précisent les statuts, même si aucune autre candidature n'a vu le jour 3 semaines au moins avant l'Assemblée générale. Dans ce cas précis, « *le bureau pourvoit provisoirement au remplacement... Il est procédé à leur remplacement définitif lors de l'assemblée générale suivante.* », sachant que la procédure reste évidemment ouverte dans les délais prévus par lesdits statuts.

Le président Fabrice Piault souhaite remercier Jérôme Briot et tient à saluer le travail qu'il a accompli au sein du bureau. En accord avec le bureau, Jérôme continue de coordonner le Prix Asie ACBD pour le compte de l'association.

Après vote, les membres suivants sont élus et le nouveau bureau se compose désormais comme suit :

- Fabrice Piault (*Livres Hebdo*) : élu président à l'unanimité
- Antoine Guillot (*France Culture*) : élu vice-président à l'unanimité
- Laurence Le Saux (*Télérama, bodoi.info...*) : élue vice-présidente à l'unanimité
- Laurent Turpin (*bdzoom.com...*) : élu secrétaire général à l'unanimité
- Patrick Gaumer (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*) : élu trésorier à l'unanimité
- Anne Douhaire (*franceinter.fr*), élue secrétaire adjointe à l'unanimité

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION menées par le président Fabrice Piault

– *Prix Prix jeunesse ACBD* : Laurent Mélikian, coordinateur du Prix, rappelle que le comité de sélection est ouvert à tous. La procédure commencera en septembre et il enverra un mail aux membres pour les en informer.

– *Site acbd.fr* : il apparaît que le site est vieillissant, que certaines fonctionnalités ont disparu (!), que certaines rubriques sont à revoir et d'autres sont à ajouter (Prix Québec ACBD, Prix Jeunesse ACBD), qu'il faut prévoir des automatismes entre les publications et les relais sur les réseaux sociaux, etc. Le bureau propose de provisionner, dans un premier temps, une somme de 1 500 euros pour les travaux nécessaires. Un cahier des charges, piloté par Laurence Le Saux et Anne Douhaire doit être élaboré, avec tous les membres volontaires. La recherche d'un prestataire (Philippe Guillaume a peut-être une piste) figure dans cette mission. Cette résolution est adoptée à l'unanimité

– *Rapport ACBD* (dit « Ratier-ACBD ») : Fabrice Piault indique que le rapport annuel

autour de la production BD francophone, élaboré par Gilles Ratier pour le compte de l'ACBD, était très personnel et très ambitieux. Aujourd'hui, après 18 ans de bons et loyaux services, il souhaite en arrêter la rédaction. Le président, et l'ensemble des membres de l'ACBD, le remercie de cet imposant et pointilleux travail d'analyse. Gilles poursuit son travail, sous une forme simplifiée, de recensement des titres publiés : la suite des publications comportera son nom, d'une manière ou d'une autre. Fabrice Piault informe l'assemblée des contacts existant entre l'ACBD et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, pour une recherche de subvention, qui permettrait la rémunération de la collecte des données et de la rédaction du rapport, même sous une forme plus « light ». Laurent Mélikian indique qu'on pourrait faire un comité de pilotage qui suivrait ce dossier : ce qu'approuvent le bureau et l'assemblée générale.

* Autres sujets de discussion :

– Le bureau propose des réunions plus régulières à Paris. Autour d'un événement de l'association, les membres de l'ACBD pourraient se réunir et échanger autour du 9^e art. Une proposition approuvée à l'unanimité des membres présents. Patrick Sichère propose par exemple un repas pour Les 20 Indispensables de l'été.

– À l'invitation de plusieurs membres, le bureau indique qu'il souhaite rétablir l'invitation aux attachées de presse et responsables communication des éditeurs à l'issue de l'AG. Pour des raisons d'organisation, cette pratique était devenue impossible ces dernières années ! Nous allons prendre langue avec le Salon du Livre pour 2018.

Laurent TURPIN

(merci à Anne Douhaire pour ses notes et à Patrick GAUMER pour le rapport financier)

POUR LE BUREAU DE L'ACBD

Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)

Antoine GUILLOT (*France Culture*)

Laurence LE SAUX (*Télérama, BoDoi.com*)

Laurent TURPIN (*bdzoom.com*)

Anne DOUHAIRE (*franceinter.fr*)

Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*)